

Bienvenue à l'école du Parchemin

À l'école du Parchemin, les élèves sont accueillis dans un environnement où la bienveillance, le respect et l'engagement sont des valeurs clés à la réussite de tous. Nous travaillons constamment à créer un milieu inclusif, sain et sécuritaire où chaque élève se sent respecté, valorisé et en sécurité.

Notre personnel dévoué travaille ensemble pour offrir à nos élèves des opportunités éducatives de qualité, adaptées à leurs besoins et qui favorisent non seulement le développement de leurs compétences académiques mais aussi sociales et émotionnelles. Nous sommes fiers de notre système de renforcement positif qui soutient et encourage les comportements attendus chez nos élèves. Nous croyons que la reconnaissance et la récompense des élèves pour leurs comportements positifs et leur engagement dans leur apprentissage sont des moyens importants pour promouvoir une culture de respect et de bienveillance.

Enfin, nous sommes une communauté éducative qui valorise la collaboration entre les enseignants, les élèves et les parents. Nous travaillons ensemble pour créer un environnement scolaire où chaque élève peut atteindre son plein potentiel. La collaboration et l'implication des parents aident grandement au développement harmonieux de nos élèves.

L'activité physique occupe également une place importante dans l'épanouissement de nos élèves. Nous offrons une variété d'activités parascolaires où les jeunes ont l'opportunité de bouger davantage, de faire valoir leur talent et de développer un plus grand sentiment d'appartenance et de fierté en arborant le chandail de nos équipes sportives. Go les « Vortex »!

Je souhaite à tous une merveilleuse année à l'école du Parchemin!

L. Parker

Lynne Parker (pour 26-27 Nadine Beaudry)
Directrice



Informations importantes

ABSENCES

En cas d'absence, il est obligatoire de nous en aviser en passant par le portail parent Mozaik. En cas d'absence et/ou retard, vous pouvez, si vous le désirez, aviser l'enseignant par courriel, mais il ne peut pas motiver l'absence dans le portail pour vous.

- ❖ Les voyages ne sont pas considérés comme une raison valide de s'absenter. Par conséquent, les enseignants n'ont pas à collaborer à des demandes d'accommodation en lien avec des absences liées à des voyages jugés non essentiels.

RETARDS

Le respect et l'engagement sont des valeurs priorisées à l'école du Parchemin. Nous accordons une grande importance au respect du temps d'enseignement et donc à la ponctualité. Si toutefois, votre enfant se présente à l'école en retard (après 8h10), il devra se rendre au secrétariat pour motiver son retard. Veuillez noter que des sanctions pourraient s'appliquer, telles que ne pas pouvoir intégrer la période déjà en cours.

MOYENS DE COMMUNICATION

- **L'info-parents** est une infolettre qui vous informe des événements importants de l'école. Vous la recevrez par courriel.
- **Le téléphone** : Pour parler de vive voix à un membre du personnel ou à la direction, veuillez composer le 450-569-2925
- **Le courriel** : Il est toujours possible de communiquer avec nous via l'adresse courriel suivante : ecole.parchemin@cssrdn.gouv.qc.ca ou à l'adresse courriel de l'enseignant.



SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

- **Accès à l'école** : Les portes de l'école sont verrouillées en tout temps. Les parents et les visiteurs sont priés de sonner et de s'identifier à l'entrée principale lorsqu'ils se présentent à l'école. **Il est interdit de circuler dans les corridors, dans la cour de récréation et de se rendre dans les classes sans l'autorisation de la direction, de la secrétaire ou d'un membre du personnel.** Ces mesures de sécurité sont nécessaires afin d'assurer à votre enfant un milieu de vie sécuritaire et bienveillant.
- **Bénévolat-implication** : Tout parent qui souhaite s'impliquer à l'école, que ce soit pour des sorties, de l'animation d'activités, vaccination, photo scolaire ou autre, doit absolument compléter le formulaire de *déclaration des antécédents judiciaires* disponible au secrétariat.
- Dans les deux situations précédentes, vous devez obligatoirement vous présenter au secrétariat afin qu'on **vous remette un laissez-passer pour vous identifier** (cocarde).

SECRÉTARIAT

Le secrétariat est ouvert de 8h à 12h05 et de 13h05 à 16h. Pour nous joindre, composez le 450-569-2925 # 16000 ou par courriel.

SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

La surveillance des élèves est assurée par l'école dès 8h le matin et de 15h25 à 15h35 à la fin des classes. En dehors de ces heures, l'école ne peut être responsable des élèves présents sur la cour. Le midi, les élèves qui dînent à la maison sont attendus à compter de 13h. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.



DÎNER

L'école offre un service de surveillance pendant le dîner. L'élève doit apporter son repas. Par ailleurs, nous vous encourageons à utiliser des thermos ou avoir un repas froid car il n'y aura pas d'accès à un micro-onde.

HORAIRE DE L'ÉCOLE

HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE

8h05 à 8h15 (10 minutes)	Accueil et déplacement
8h15 à 11h32 (197 minutes)	Routine d'arrivée/Jeu libre Collation Activité de groupe ou ateliers Jeu libre
11h32 à 11h34 (2 minutes)	Déplacement
11h34 à 13h09 (95 minutes)	Dîner
13h09 à 13h11 (2 minutes)	Accueil
13h11 à 14h39 (88 minutes)	Détente Histoire Jeu libre/Collation Routine de départ
14h39 à 15h25 (46 minutes)	Prise en charge par le SDG
15h25 à 15h35 (10 minutes)	Habillage et déplacement
15h35	Départ des autobus

HORAIRE DU PRIMAIRE

2^e, 4^e, 6^e année, 705-706

8h00 à 8h10	Surveillance
8h10 à 8h14	Accueil et déplacement
8h14 à 9h08	cours
9h08 à 9h10	Déplacement
9h10 à 10h04	Cours
10h04 à 10h06	Déplacement
10h06 à 10h26	Récréation
10h26 à 10h28	Déplacement
10h28 à 10h58	Période de lecture
10h58 à 11h52	Cours
11h52 à 11h54	Déplacement
11h54 à 13h09	Dîner
13h09 à 13h11	Déplacement
13h11 à 14h05	Cours
14h05 à 14h07	Déplacement
14h07 à 14h27	Récréation
14h27 à 14h29	Déplacement
14h29 à 15h23	Cours
15h23 à 15h25	Déplacement
15h25 à 15h35	Surveillance
15h35	Départ des autobus

1^{re}, 3^e, 5^e année, 703-704

8h00 à 8h10	Surveillance
8h10 à 8h14	Accueil et déplacement
8h14 à 9h08	cours
9h08 à 9h10	Déplacement
9h10 à 10h04	Cours
10h04 à 10h34	Période de lecture
10h34 à 10h36	Déplacement
10h36 à 10h56	Récréation
10h56 à 10h58	Déplacement
10h58 à 11h52	Cours
11h52 à 11h54	Déplacement
11h54 à 13h09	Dîner
13h09 à 13h11	Déplacement
13h11 à 14h05	Cours
14h05 à 14h07	Déplacement
14h07 à 14h27	Récréation
14h27 à 14h29	Déplacement
14h29 à 15h23	Cours
15h23 à 15h25	Déplacement
15h25 à 15h35	Surveillance
15h35	Départ des autobus

HORAIRE DÉBARQUEMENT 2026-2027

	Débarquement	Début des cours	Fin des cours	Heure de départ
Lundi au vendredi				
Préscolaire et primaire	8:05	8:15	15:23	15:35
EHDAA	8:10	8:15	15:23	15:28

TRANSPORT

Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de lui rappeler les règles de sécurité et de bonne conduite à respecter dans l'autobus, en circulant dans les rues ou dans le stationnement.

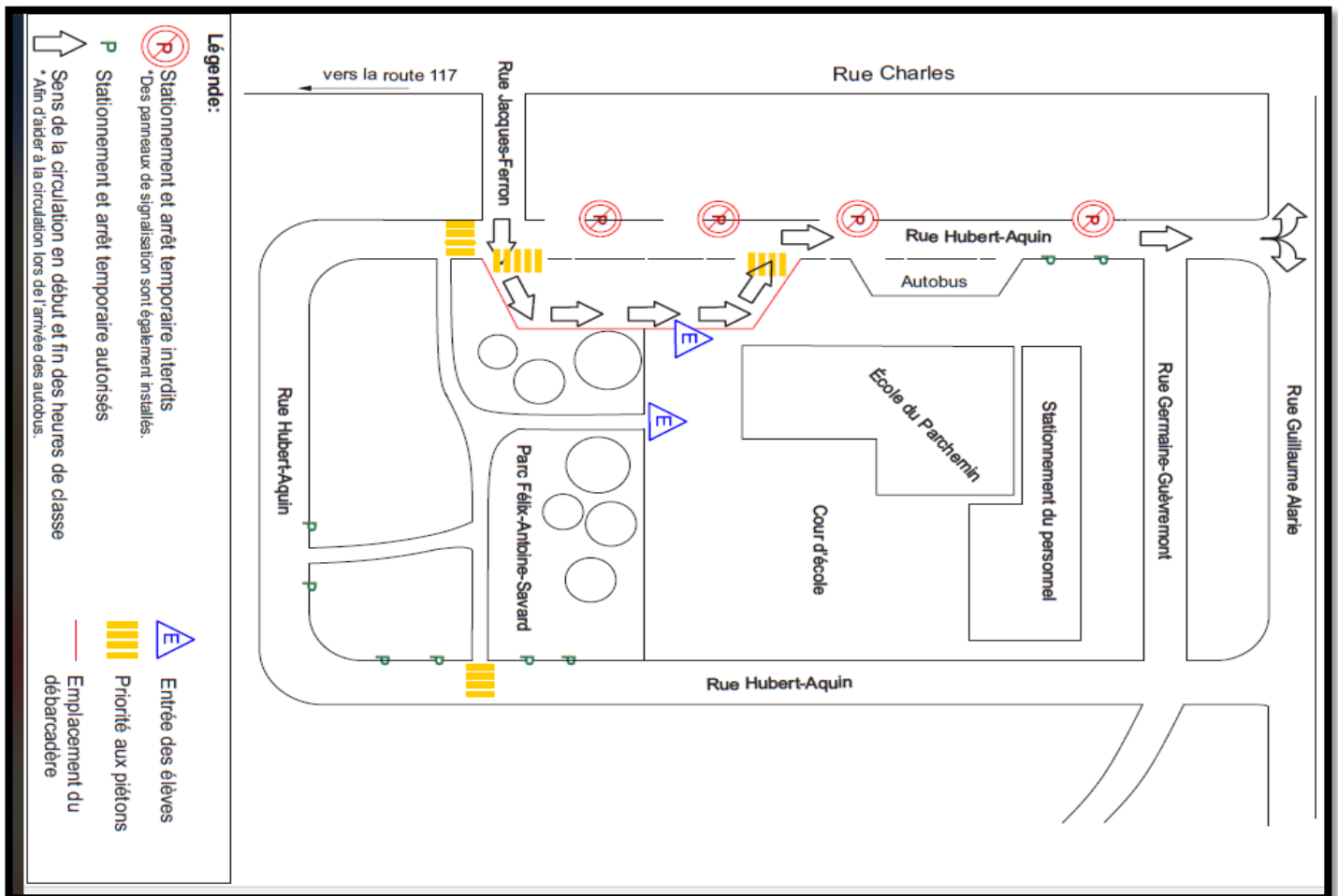


- En autobus** : Le service d'autobus est uniquement accessible aux élèves qui ont droit au transport et ce **seulement pour l'adresse pour laquelle ils sont inscrits**. En d'autres termes, il est interdit d'utiliser le service d'autobus scolaire pour aller chez des amis ou de la parenté et ce, en tout temps. Aucune autorisation ne sera signée par la direction ou des membres du personnel, c'est une question de sécurité. Pour toutes questions ou commentaires sur le transport scolaire, vous pouvez composer le (450) 569-2226 ou consulter le site Internet du centre de services scolaire au www.cssrdn.gouv.qc.ca sous l'onglet **transport scolaire**. Vous pouvez suivre le trajet de votre enfant avec l'application [mTransport](#).

- À pied** : Par respect pour nos voisins, nous demandons à tous les élèves de faire preuve de civisme dans leurs déplacements. L'utilisation des trottoirs ou de la bordure de la rue est fortement souhaitée.



- En voiture** : Plusieurs parents viennent reconduire leur enfant à l'école ou au service de garde. *Question de sécurité pour tous nos élèves, nous vous demandons d'utiliser le débarcadère près du parc pour débarquer votre enfant. Ils doivent emprunter le trottoir pour se rendre dans la cour. En aucun cas, ils ne peuvent traverser le débarcadère même accompagné d'un parent. Nouvelle signalisation à venir voir image page suivante.*



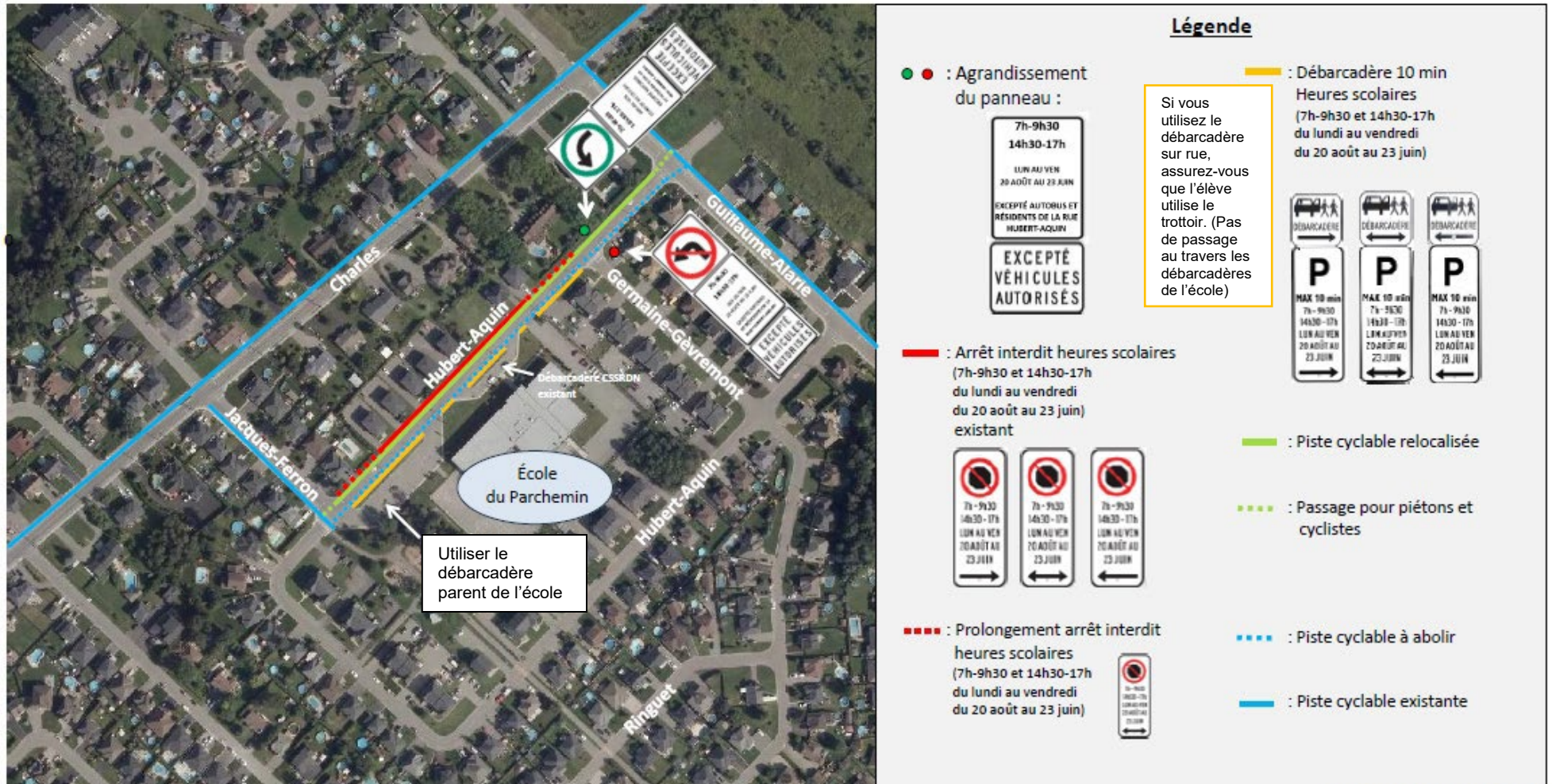
Nouvelle signalisation

Changements tels qu'illustrés dans le plan ci-dessous :

- La rue située devant l'école deviendra à sens unique aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
- Des zones de débarcadère limitées dans le temps seront identifiées.
- Certaines restrictions d'arrêt seront ajustées afin de favoriser une circulation plus fluide et sécuritaire.
- Des aménagements pour les piétons et cyclistes seront également bonifiés.



Plan – Rue Hubert-Aquin – piste cyclable relocalisée et signalisation à modifier



Date de mise en plan : 2026-05-07

SERVICE DE GARDE

L'école possède son service de garde ouvert de 6h30 à 18h00. Pour avoir accès au service, il **est obligatoire** de compléter une fiche d'inscription. La responsable, madame **Martine Rochon**, se fera un plaisir de répondre à vos questions. Vous pouvez la rejoindre en composant le **450-569-2925 poste 8147**. **L'accès au service de garde le matin se fait par la porte principale seulement, entre 6h30 et 8h et en fin de journée, pour le préscolaire entre 14h45 et 15h. Par la suite, l'accès par la porte principale se fera seulement après 15h45.** Veuillez aviser *le service de garde et l'école* de tout changement en ce qui concerne votre enfant, et ce, **AVANT 13h** tous les jours.

PRISE DE MÉDICAMENTS

La prescription médicale et l'autorisation parentale sont nécessaires lorsque nous devons donner un médicament. Le document à compléter se trouve au secrétariat. Veuillez noter qu'aucun médicament ne doit être mis dans la boîte à dîner ou le sac d'école.

IDENTIFICATION DES EFFETS PERSONNELS

Afin de prévenir les pertes et les vols, nous vous demandons de bien identifier **TOUT LE MATÉRIEL ET LES VÊTEMENTS** que votre enfant n'a pas toujours sur lui (pantalons, souliers, chandails chauds, sacs, linge d'éducation physique, plats, cahiers et matériel scolaire). Votre implication pourra grandement nous aider à éviter qu'un gros bac d'objets perdus s'emplisse à vue d'œil.

FERMETURE D'ÉCOLE

Pour savoir s'il y a fermeture des écoles du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, vous pouvez syntoniser les principaux médias, consulter le site Internet: www.cssrdn.gouv.qc.ca ou encore la page Facebook du CSSRDN. Veuillez noter qu'en cas de tempête, vous ne recevrez aucun appel téléphonique. Le centre de services scolaire s'efforce de prendre la bonne décision pour l'ensemble de son territoire.



APPAREILS MOBILES ET OBJETS PERSONNELS

À moins d'avis contraire de l'enseignant(e) de votre enfant, les objets (ex: jouets personnels) ne sont pas autorisés à l'école. De plus, l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels (ex : montre intelligente) par les élèves est interdite à l'école, sur le territoire de l'école et lors des sorties scolaires sauf si celle-ci est requise par les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant, l'état de santé d'un élève ou pour répondre aux besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.



PRINCIPES FONDAMENTAUX (DEVOIRS ET DROITS)

Valeurs éducatives

À notre école, les élèves et les membres du personnel ont tous le droit à œuvrer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement, et à un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif. La collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées au sein de la communauté éducative. À l'école du Parchemin **la bienveillance, le respect et l'engagement** sont au cœur de notre code de vie et de notre projet éducatif. Enseignants, éducateurs, personnel de soutien, professionnels, bénévoles et direction se sont mobilisés pour permettre l'intégration de ces valeurs dans notre vie scolaire et se déploient dans notre quotidien via la mise en place du programme SCP (soutien au comportement positif). Les comportements attendus sont enseignés, modélisés et renforcés (voir également la matrice comportementale à la page 7).

Afin d'assurer la conformité et l'intégration des exigences obligatoires ministérielles du *Règlement sur les règles de conduite au primaire au code de vie de l'école*, de nouveaux principes et de nouvelles règles de vie et mesures sont ajoutés.

Parmi ceux-ci, les élèves ont le devoir suivant de :

- Faire preuve de civisme en tout temps envers les élèves et le personnel;
- Respecter l'autorité et le milieu d'apprentissage;
- Cultiver des comportements positifs qui favorisent l'engagement et la réussite scolaire.

COMPORTEMENTS SPÉCIFIQUES ET CIVISME

Contenus prescrits par le Règlement :

- Respecter l'autorité du personnel de l'école ainsi que les règles de fonctionnement (incluant celles de la classe);
- Agir et communiquer de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé;
- De vouvoyer et d'utiliser le titre de « madame » ou de « monsieur » pour s'adresser au personnel de l'école;
- De respecter la réputation et la vie privée d'autrui, d'exiger l'obtention du consentement de l'autre avant de capter (enregistrer) son image ou sa voix et de faire l'utilisation appropriée des réseaux sociaux (courtoisie, bienséance, respect de la réputation/vie privée) en respectant l'âge permis d'utilisation;
- D'être assidu et ponctuel en respectant les horaires et les échéanciers applicables;
- De respecter le code vestimentaire de l'école; le cas échéant (si un code existe) et l'obligation d'avoir le visage à découvert sauf lorsque le visage doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.
- De prendre soin du matériel scolaire ainsi que des infrastructures et des équipements de l'école;
- Ne poser aucun geste d'intimidation, de violence, de manifestation de haine ou de discrimination motivé notamment par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou de genre, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique ou de non-respect de l'égalité entre les femmes (filles) et les hommes (garçons).



Matrice comportementale



Je me sens bien à l'école du Parchemin!

☉ Je respecte les adultes et mes pairs par mes paroles et mes gestes

☉ Je donne le meilleur de moi-même et je vais au bout de ce que j'entreprends.

☉ Je suis ouvert aux différences et j'encourage mes pairs

Bienveillance

☉ Je prends soin du matériel et de mon environnement

	Salles de classe	Corridors, casiers et déplacements	Salles de toilettes	Gymnase / Éducation physique	Laboratoire mobile	Bibliothèque	Cour d'école/ parc	Lieux de rassemblement	Service de garde	Local de dîner	Élèves marcheurs	Autobus/ Berline/ et trottoir	
R e s p e c t	<p>Je lève la main et j'attends mon droit de parole. J'écoute et je regarde la personne qui parle. Je prends soin de moi, des autres et du matériel. À la fin d'un cours, je quitte la classe au signal de l'enseignante.</p>	<p>Je m'occupe de moi-même en respectant la bulle des autres. J'apprécie et respecte les travaux et les affiches exposées. Je les regarde avec mes yeux sans les toucher. Je marche calmement dans les corridors et je garde mon matériel dans mes mains. Je range adéquatement mes vêtements et mes effets personnels dans mon casier.</p>	<p>Je respecte mon intimité et celle des autres. Je garde les lieux propres.</p>	<p>Je prends soin du matériel et je le range convenablement. Je fais preuve d'esprit sportif.</p>	<p>Je respecte les procédures. Je respecte le matériel. Je suis respectueux dans mes communications par courriel et sur les réseaux sociaux.</p>	<p>J'entre calmement et je m'assois à l'endroit désigné. Je respecte la bulle des autres. Je déplace les coussins avec l'autorisation de l'enseignant(e). Je retourne le bâton après l'avoir utilisé adéquatement.</p>	<p>Je joue pacifiquement. Je garde mon environnement propre. Je respecte les zones et les limites de la cour.</p>	<p>Lorsqu'une personne parle, je suis à l'écoute et silencieux. Je m'occupe de moi-même en respectant la bulle des autres.</p>	<p>Je prends soin de moi, des autres et du matériel. Je demeure avec mon groupe à l'endroit désigné. Je m'adresse avec politesse aux intervenants.</p>	<p>J'ai de bonnes manières à la table et je mange proprement. Je garde mon environnement propre. Je dépose, d'une manière convenable, ma boîte à dîner à l'endroit désigné.</p>	<p>Au son de la cloche, je sors rapidement de la cour et je me dirige à la maison. Je respecte les directives des surveillants du débarcadère ou dans la cour.</p>	<p>Au son de la cloche, je marche calmement vers la porte centrale (secrétariat) de l'école. Je me dirige dans mon autobus ou ma berline sans perdre de temps. J'ai des paroles et des gestes respectueux envers le chauffeur et les autres élèves. Je prends soin de mon environnement.</p>	R e s p e c t
V o i x	Voix variables	Heures de cours: Voix d'or Entrées/sorties: Voix d'or à prioriser	Voix d'espion	Voix variables	Voix variables	Pour communiquer: Voix d'espion En tout temps: Voix d'or	Voix variables	Voix d'espion	Voix variables/ spécifié par une demande.	Voix normale	Voix normale	Voix normale	V o i x
E n g a g e m e n t	<p>J'utilise les stratégies proposées. Je m'engage à faire la tâche demandée. Je participe activement aux échanges et je lève ma main pour m'exprimer. À la fin d'un cours ou lors d'une transition, je range mon matériel efficacement et calmement.</p>	<p>Je me déplace en gardant la droite autant que possible. Je range mes effets personnels dans mon casier Je m'habille et me déshabille rapidement en utilisant la voix d'or. Je suis accompagné par un adulte lors des transitions. Je m'engage à rapporter, après chaque journée, mes effets personnels pour éviter les surplus.</p>	<p>Je vais directement aux toilettes et je retourne directement en classe, j'utilise les moments prévus afin d'aller aux toilettes. Je me lave les mains en économisant le savon et le papier. J'utilise le laissez-passer pour circuler dans le corridor.</p>	<p>J'ai mes souliers de course ainsi que les vêtements appropriés pour faire des activités sportives. J'utilise le matériel selon les consignes. Je participe aux activités.</p>	<p>Je lève la main pour demander de l'aide. Je demande la permission avant d'imprimer. J'utilise les logiciels et le portail de façon responsable. J'utilise les outils informatiques uniquement pour les tâches demandées.</p>	<p>J'utilise le sac Ziploc pour transporter mes livres à la maison et je les rapporte en bon état et à la date prévue. J'utilise le fouineur lorsque je prends un livre. Je replace les coussins au bon endroit à la fin de la période.</p>	<p>Je m'amuse de façon adéquate et sécuritaire en suivant les règles. Je rapporte le matériel aux bons endroits. J'arrête de jouer au son de la cloche et je vais prendre mon rang calmement.</p>	<p>J'entre et je m'assois calmement. J'attends le signal avant de me déplacer.</p>	<p>J'attends la consigne de l'adulte avant de me rendre au SDG. Je me rends directement au local et je donne ma présence rapidement. Je range le matériel une fois terminé.</p>	<p>Je demande l'autorisation pour me déplacer. Je reste assis à ma place.</p>	<p>Je me rends directement et calmement à mon domicile. Je me déplace de façon sécuritaire en utilisant le trottoir ou la passerelle.</p>	<p>Je me déplace de façon sécuritaire en utilisant le trottoir. Je m'assois correctement et je reste à ma place.</p>	E n g a g e m e n t
	Salles de classe	Corridors, casiers et déplacements	Salles de toilettes	Gymnase / Éducation physique	Laboratoire mobile	Bibliothèque	Cour d'école/ parc	Lieux de rassemblement	Service de garde	Local de dîner	Autobus/ élèves marcheurs	Autobus/ Berline et trottoir	

SCP

Toute organisation se doit d'avoir des balises pour assurer la cohérence des interventions. Souhaitant permettre à chaque élève de se respecter et de respecter les autres, d'être fier de lui, de se responsabiliser et de s'engager dans une ambiance bienveillante favorisant l'apprentissage, nous avons mis en place un système pour valoriser les bons comportements et décourager les comportements non-adéquats :

★ Système de renforcement positif : VORTEX

★ Mots d'encouragements

★ Récréations privilèges

★ Activités récompenses

★ Mur des célébrités




★ Centre d'emploi

★ Privilèges individuels/classe/école

★ Activités sportives

★ Remise de certificats

★ Activités de masse

Système de renforcement – Célébrations des efforts			
10	Vortex	Privilège individuel	
30	Vortex transformés	Privilège classe	
30	Vortex évolués	Privilège-école	

Vous pouvez questionner votre enfant afin de connaître le nombre de vortex accumulé!

Encouragez-le à bien se comporter! 😊

Selon la fréquence, l'intensité et la persistance du manquement, vous serez avisé par la réception d'un courriel via notre outil de consignation des événements MÉMO. Nous vous demandons, svp, de bien répondre à ce courriel en cliquant sur l'une de ces deux options :

Répondre
à l'auteur

ou

Confirmer
la lecture

SANCTIONS ET GESTES RÉPARATEURS

Interventions – Conséquences éducatives

Selon la fréquence, l'intensité et la persistance, des conséquences seront appliquées. Voici des exemples d'interventions et de conséquences possibles :

MANQUEMENT MINEUR (Indiscipline et incivilité) Comportement de l'élève qui nuit au fonctionnement de la classe ou aux autres activités de l'école. Un manquement mineur concerne la gestion quotidienne de la classe ou de l'école.	
Exemples de comportements	Exemples d'interventions
<ul style="list-style-type: none">• Ne respecte pas les consignes des adultes• Ne respecte pas l'horaire de l'école• Court dans le corridor• N'est pas adéquat dans le rang• A une tenue vestimentaire inappropriée• Continue de jouer au son de la cloche• Imité les comportements inadéquats des autres• Non-respect du matériel• Réplique• A un langage inapproprié• Se tiraille• Lance un objet (sans mauvaise intention)• Refuse de collaborer• etc	<ul style="list-style-type: none">• Signe non-verbal, avertissement verbal• Discussion avec l'élève• Offrir des choix à l'élève• Modelage du comportement attendu• Faire le travail incomplet lors d'une récréation• Adapter la tâche (temps/outils/diminution de la charge de travail)• Changer l'élève de place• Retrait ponctuel de la classe dans un but éducatif (discussion, référence à la TES)• Mise en place d'une feuille de route et/ou de "bons choix"- Géré par l'enseignant ou l'éducatrice• etc.
Exemples de conséquences logiques et éducatives : <ul style="list-style-type: none">• Demander à l'élève de faire le comportement attendu, au moment choisi par l'enseignant• Aider l'élève à développer un aide-mémoire, un outil de travail• Faire verbaliser/ dessiner/ écrire le comportement attendu• Observation des comportements positifs des pairs• Contrat comportemental• Travaux communautaires• Possibilité d'un plan d'action (Observation et consignation des comportements)• Geste de réparation• Excuses verbales ou écrites• Réparer le matériel brisé• Etc.	

MANQUEMENT MAJEUR

Comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave au bien-être physique ou psychologique d'une personne visant elle-même, une autre personne ou l'environnement; un manquement majeur est lié à l'acte posé par son instigateur comme étant une atteinte grave à la personne, un danger, une infraction à une loi ou une entrave à la sécurité.

Exemples de comportements	Exemples d'interventions
<ul style="list-style-type: none"> • Pousse les autres violemment • Manque de respect grave en gestes et en paroles envers les adultes ou les pairs • Fugue à l'intérieur des limites de l'école • Quitte le groupe sans permission • Brise le matériel intentionnellement • Frappe les autres élèves • Lance violemment des objets avec ou sans intention de blesser autrui • Action dirigée vers quelqu'un de type voie de fait : qui blesse physiquement (mord, pousse, donne des coups de pied ou de poing, graffigne, crache, etc.) • Vole • Se bagarre • Fugue • Vandalisme • Utilisation et/ou possession des objets interdits (de type arme blanche, vapoteuse, etc.) • Intimidation • Menace (physique ou verbale) • Cyberintimidation • Gestes et/ou paroles à caractère sexuel • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre d'interventions individuelles • Référence à un autre intervenant • Appeler et/ou rencontrer les parents • Classe d'accueil • Feuille de route • Plan d'action et/ou PI • Contrat d'engagement (implication de l'élève, des intervenants et des parents) • Enseignement de stratégies individualisées • Enseignement d'habiletés sociales • Si suspension externe, on fait un retour avec l'élève avant le retour en classe (élève, enseignant, direction et parents) • Signalement aux policiers / Policier éducateur • La mise en place du protocole d'intimidation • Le parent vient chercher l'enfant à l'école • Référence au TES à la direction • Rencontre avec les parents • Etc.

Exemples de conséquences logiques et éducatives :

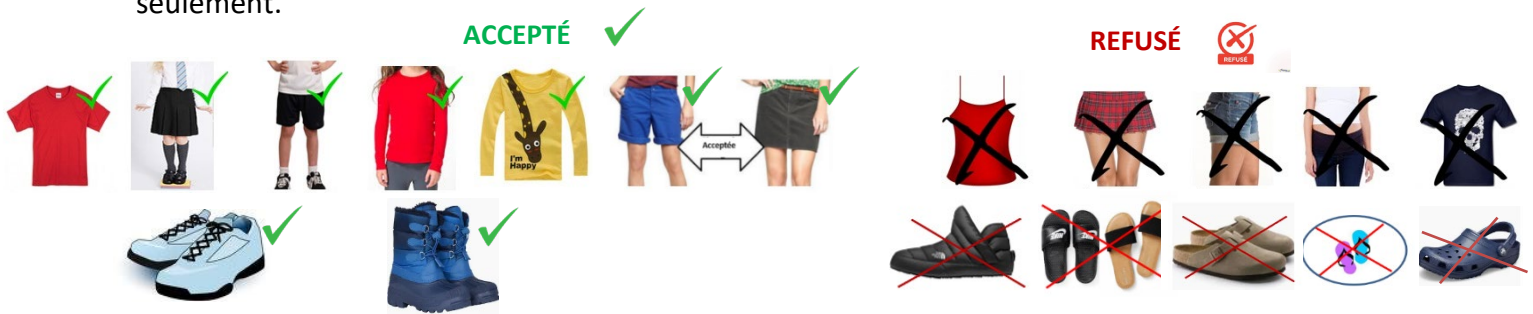
- Effectuer un geste de réparation
- Faire une fiche de réflexion accompagnée par un adulte
- Utiliser un temps ciblé pour pratiquer le comportement attendu
- Récréation et/ou dîner supervisé
- Activité de technique d'impact
- Retrait de récréations ou de diners ou du SDG
- Suspendre à l'interne ou à l'externe
- Etc.

Malgré la gradation des moyens, il est clair que nous appliquons le principe
Tolérance zéro violence (physique, verbale et psychologique)

Code vestimentaire

Pour un milieu d'apprentissage fonctionnel : Une tenue pour apprendre et bouger. La tenue de votre enfant doit respecter les critères suivants :

- **Liberté de mouvement :** L'élève doit pouvoir participer à toutes les activités (monter des escaliers, se pencher, s'asseoir au sol en classe, etc.) sans être gêné.
- **Couverture des sous-vêtements :** Par respect pour soi et pour les autres, les sous-vêtements ne doivent pas être visibles, quels que soient les mouvements ou la position de l'élève. Les chandails ou camisoles doivent être opaques à bretelles larges qui couvrent bien la poitrine et le ventre.
- **Hygiène et confort :** Par souci de confort et de civisme, les vêtements courts comme les shorts ou les jupes doivent être d'une longueur minimale égale aux bras tendus le long du corps afin de permettre à l'élève de s'asseoir aisément sur une chaise ou au sol, dans le respect des règles d'hygiène.
- **Neutralité et respect :** Aucun message ou image faisant la promotion de la violence, de la discrimination ou de substances illicites n'est accepté. Pour favoriser les interactions et le contact visuel, le port du chapeau, de la tuque ou du capuchon est réservé aux activités extérieures seulement.



Une approche éducative plutôt que punitive :

Si la tenue d'un élève ne semble pas adaptée aux activités de la journée, notre approche sera discrète et constructive. Nous privilégierons une discussion avec l'élève et, au besoin, nous lui proposerons un vêtement de rechange (ex: un t-shirt de l'école) pour qu'il puisse poursuivre sa journée sans inconfort.

Chaussures et bottes :

Afin de garder notre environnement propre et sécuritaire, nous demandons **deux** paires de chaussures. Une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur. **Ceux-ci doivent bien tenir le pied et bien attachés.**

Les sandales de plage, les souliers de type crocs, mules, pantoufles et à crampons ne sont pas autorisés.

En éducation physique :

Souhaitant que tous les élèves puissent être à l'aise pour bouger **le port d'un costume d'éducation physique est obligatoire** pour tous les élèves. Il est composé d'un chandail et d'un pantalon de sport, ainsi que de souliers de course bien attachés à semelles non-marquantes. Question d'hygiène, **à partir de la 5e année**, l'élève **doit se changer** pour son cours d'éducation physique et rapporter **régulièrement** ses vêtements à la maison pour les faire laver.

THERMOMÈTRE VESTIMENTAIRE UTILISÉ POUR L'EXTÉRIEUR

THERMOMÈTRE

DE l'habillement

Selon la température ressentie



Plus de 17 °C

vêtements **COURTS**



15 °C à 16 °C

vêtements **LONGS**



12 °C à 14 °C

vêtements **PRINTEMPS/AUTOMNE**



6 °C à 11 °C

vêtements **PRINTEMPS/AUTOMNE**



1 °C à 5 °C

vêtements d'**HIVER**



0 °C et moins

vêtements d'**HIVER**



Saines habitudes de vie

À notre école, nous prôtons le mode de vie sain et actif...

C'est pourquoi...



- ➔ Nous interdisons les noix et les arachides, car nous avons des élèves et des membres du personnel qui sont allergiques (voir politique alimentaire CSSRDN);



- ➔ Nous encourageons fortement les aliments sains lors des collations (fruits, légumes, produits laitiers); Les intervenants conscientisent les élèves à la bonne alimentation durant les pauses et les périodes de repas (les friandises, **gomme à mâcher**, chocolats et boissons gazeuses ne sont pas acceptés).



- ➔ Nous soulignons le mois de l'alimentation (mars), par la participation à diverses activités;



- ➔ Nous encourageons les élèves à être actifs lors des récréations et des activités éducatives et parascolaires!



Aidez-nous à faire la différence!



LE CODE DE VIE, PRENONS-LE À CŒUR



Nous vous demandons, chers parents, de bien prendre connaissance du code de vie avec votre enfant et de le signer, dès la première semaine d'école. Il est à noter que le code de vie est adopté annuellement par le conseil d'établissement.

L'élève :

- ❖ Cultive des comportements positifs qui favorisent l'engagement dans sa réussite scolaire.
- ❖ Respecte l'autorité et le milieu d'apprentissage.
- ❖ Fait preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves et le personnel.
- ❖ Respecte l'autorité du personnel et les différentes règles du code de vie et assume les conséquences qui s'y rattachent.
- ❖ Communique de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé.
- ❖ S'engage à ne poser aucun acte d'intimidation ou de violence de manifestation de haine ou de discrimination.

✍ Signature de l'élève : _____

Date : _____

Le parent :

- ❖ Adhère aux valeurs véhiculées par l'école.
- ❖ Supporte les intervenants dans l'application du code de vie et assure un suivi.
- ❖ Soutiens l'enfant dans sa réussite scolaire.
- ❖ Communique les informations importantes au titulaire.

✍ Signature d'un parent: _____

Date : _____

Le titulaire :

- ❖ Adhère aux valeurs véhiculées par l'école.
- ❖ Applique le code de vie.
- ❖ Assure le suivi et la démarche d'intervention.
- ❖ Communique les informations importantes aux parents.

✍ Signature de l'enseignant : _____

Date : _____